

# Succès de la consultation Sobriété lancée par le CESE



PARTICIPATION CITOYENNE

PUBLIÉE LE 23/11/2022

Saisine liée : [QUELLES POLITIQUES POUR FAVORISER L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ VERS LA SOBRIÉTÉ ?](#)

Formation de travail liée : [COMMISSION ENVIRONNEMENT](#)

**Le CESE a lancé du 21 octobre au 11 novembre une large consultation pour recueillir la perception de toutes et tous de la sobriété, pour en définir les leviers de développement et les pistes d'actions nouvelles.**

Les citoyens ont largement répondu à l'appel du CESE faisant de cette consultation un grand succès de participation !

*11 559 visites*

*5 166 participants*

*144 103 contributions dont 65 421 contributions ouvertes*

Ces contributions seront analysées et restituées dans le cadre d'un atelier citoyen organisé le 25 novembre au CESE. Une quarantaine de citoyennes et de citoyens volontaires ayant contribué à la consultation débattront des propositions qui viendront nourrir l'avis du CESE présenté en séance le 11 janvier 2023.

## Prochaines étapes

*Atelier de convergence 25 novembre* : plusieurs ateliers citoyens sont proposés sur l'ensemble de la journée. L'objectif des ateliers est d'approfondir les contributions et les dilemmes identifiés au cours de la consultation numérique. Chaque atelier sera articulé en 4 séquences : Inspiration en écoutant l'intervention d'experts, Mise en situation en testant les propositions de la consultation, Leviers et freins des citoyens, des entreprises et pouvoirs publics, Principes et conditions de mise en oeuvre des politiques publiques en faveur de la sobriété.

*Présentation par le rapporteur du texte, [Albert Ritzenthaler](#) (Groupe CFDT), à l'assemblée et vote de l'avis du CESE lors de la séance plénière du 11 janvier 2023 qui sera retransmise en direct sur le site du Conseil.*

## Des modes de vie pour répondre aux nombreux défis de la sobriété

L'urgence climatique et les limites en ressources de notre planète appellent à une transition rapide et forte pour éviter d'accroître sa brutalité. Même si les sources pour réduire l'empreinte carbone sont identifiées (transports, alimentation, habitat, consommation, accès et accessibilité aux services publics), le recours à la technologie et à la science ne suffiront pas.

**La sobriété constitue une voie nouvelle et un réel levier pour modifier nos modes de vie.**

Le Conseil économique, social et environnemental s'est saisi de ce sujet majeur pour réaliser un avis, rapporté par [Albert Ritzenthaler](#), membre de la [commission environnement](#) du CESE, présidée par [Sylvain Boucherand](#). Celle-ci définit ainsi la sobriété : "*Ensemble de mesures, d'organisations collectives et de pratiques du quotidien qui évitent et réduisent la demande en énergie, matériaux, sol et eau tout en assurant le bien-être pour tous dans les limites planétaires.*"